

DÉCOUVERTE

Jean-Pierre Bezin

Livr'Afrique

Ce mois-ci nous rencontrons Daniel Agopian, responsable de Livr'Afrique.

JPB: Daniel, peux-tu nous rappeler brièvement l'origine de Livr'Afrique ?

Daniel Agopian : Idris Davies, ancien directeur des librairies CLC, puis coordinateur en Afrique pour cette même association, prit conscience du grave manque de littérature chrétienne en Afrique alors que les églises évangéliques y étaient en forte croissance.

Soutenu par un groupe d'amis, il va visiter les principaux éditeurs évangéliques francophones dans le but de les consulter et obtenir leur appui. Une association type 1901 à but non lucratif est déclarée en 1996.

Les premiers livres sont des fonds de stock donnés ou cédés à prix symboliques. Le stockage en France se fait à Loriol, au début dans des locaux de fortune, exigus (d'anciens entrepôts frigorifiques, pour mettre les livres au frais avant de les envoyer au chaud !).

JPB: Et toi-même, comment rejoins-tu cette mission ?

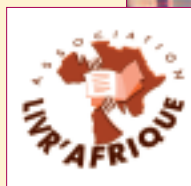
Daniel Agopian : L'association commence à grandir, Idris devient directeur et unique salarié (et homme à tout faire) et je suis sollicité pour être président de l'Association. En 2000 je suis à mon tour engagé, car ayant cinquante ans, je souhaite me réorienter après 17 ans d'activité à la LLB. Ensuite, le CA me propose de succéder à Idris après son départ à la retraite en 2003.

JPB: Peux-tu nous préciser le travail et la mission de Livr'Afrique ?

Daniel Agopian : Livr'Afrique aide à la diffusion de livres chrétiens et de Bibles en faisant face aux prix trop élevés et donc à la pénurie en Afrique. Les causes en étaient le faible pouvoir d'achat aggravé par une double dévaluation du franc CFA, mais aussi les tracasseries administratives, la corruption, les coûts de transport et d'importation. Nous diffusons plus de 80 000 Bibles et ouvrages par an et la demande est croissante.

JPB: Quels sont les enjeux et les difficultés que tu dois gérer ?

Daniel Agopian : Livr'Afrique doit s'autofinancer. Le caractère aléatoire des dons ne permet pas de



mettre en place une diffusion professionnelle régulière.

Pour vendre à bas prix, il faut pouvoir acheter à bas prix : c'est possible tout d'abord avec la bonne volonté des éditeurs (on pourrait dire leur complicité), mais aussi en achetant en quantité lors des éditions ou rééditions. Cela veut dire que nous n'avons pas le choix de la date d'achat et qu'il faut parfois surstocker.

JPB: Et comment tous ces livres sont-ils distribués en Afrique ?

Daniel Agopian : Dix bases de diffusion ont été ouvertes dans les principaux pays francophones : Abidjan (Côte d'Ivoire), Ouagadougou (Burkina Faso), Lomé (Togo), Douala et Yaoundé (Cameroun), Libreville (Gabon), Pointe-Noire et Brazzaville (Congo), Kinshasa (République Démocratique du Congo) et le tout dernier à Antananarivo (Madagascar). Ces dépôts sont notre force, mais aussi notre principale cause de difficultés et de faiblesse. Nous mettons les livres à disposition des dépositaires entièrement à nos frais. Nous assumons les coûts de transport et d'importation ainsi que les risques de pertes et de vol. Le suivi et le développement de ce réseau de

diffusion nécessitent un gros investissement en temps et en argent. Ce contact humain est l'un des aspects les plus intéressants et les plus prenants de mon travail.

JPB: Offrez-vous un catalogue de livres comparable à une librairie chrétienne en France ?

Daniel Agopian : Notre catalogue contient environ 700 titres dont environ 350 sont vraiment actifs. Nous sommes de plus en plus sollicités pour devenir diffuseur "global". Les libraires souhaitent pouvoir commander tous les titres disponibles, même en dehors de notre catalogue. Evidemment, les tarifs seraient plus élevés pour ces titres-là, mais ce service leur serait très utile. Cette éventualité semble accessible suite à notre projet de collaboration avec la CLC.

JPB: Ah oui, peux-tu nous décrire cette évolution importante pour Livr'Afrique ?

Daniel Agopian : Il est bon d'encourager la collaboration entre œuvres qui ont des besoins communs, par exemple pour le stockage et l'expédition. La CLC a des moyens en hommes et en matériel que nous n'avons pas. Nous allons sous-traiter à la CLC cette partie de notre service. Le but est la recherche de gains de rentabilité et de qualité de service tout en gardant notre indépendance. La suppression de stocks redondants améliorera aussi la trésorerie. Un autre grand défi concerne les pays où nous ne sommes pas encore implantés parce que la demande est plus faible en quantité, mais néanmoins réelle. C'est le cas de l'Afrique sub-Sahélienne et Centrale.

Retrouvez toutes les infos
et d'autres encore sur :
www.alepéf.net
RUBRIQUE ACTUALITÉS

BÉNÉVOLAT : UN STATUT À PRÉCISER

Pierre Patient

Nombreux sont les bénévoles qui interviennent dans nos magasins. Mais qu'en est-il vraiment de ce statut ? En tant que responsables d'associations ou de structures gérant des points de vente de librairie, il nous faut, vis à vis de nos bénévoles mais également vis à vis de nos autorités, faire le point.

Très souvent nous avons des expériences locales et spécifiques mais très peu de certitudes en la matière. Ces dernières années, des bénévoles ainsi que des associations de notre pays ont sérieusement pris les choses en main pour éclairer notre lanterne et donner, sur la base de la législation en vigueur, un cadre plus clair et mieux défini dans lequel, nous et nos bénévoles, pourront trouver des réponses à nos questions sur des points tels que :

- ▶ La différence entre salarié, bénévole et volontaire
- ▶ Les règles pour le remboursement des frais engagés par les bénévoles
- ▶ Les questions juridiques récurrentes :
 - Accident
 - Assurance
 - Frais
 - Impôts
 - Protection sociale

C'est ainsi qu'en 2003, l'Association France Bénévolat a vu le jour. Sur leur site, www.francebenevolat.org, vous trouverez nombre

de documents, de textes et de témoignages qui vous aideront à y voir plus clair en particulier concernant le lien existant entre le bénévole et l'association dans laquelle il intervient.

Exemple tiré du site :

Ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de contrat, au sens juridique du terme, entre un bénévole et une association, qu'il ne doit pas y avoir de « règle du jeu », au contraire ; d'où, deux recommandations importantes : l'affichage de « la Charte du bénévole » et la signature « d'une convention d'engagements réciproques ». *Citation avec l'aimable autorisation de Brigitte Duault de l'association France Bénévolat*

Vous pourrez ainsi télécharger au format PDF un exemple personnalisable d'une Charte du Bénévolat et d'une Convention d'Engagements Réciproque entre une association et un bénévole.

Par leur sérieux et leur volonté, ils sont devenus des interlocuteurs des Pouvoirs Publics et de ce fait une source d'information fiable pour ceux qui, comme nous, sont confrontés.

N'hésitez pas à les contacter et à partager vos trouvailles avec les autres membres de notre association.

BRÈVES

Nouveau site

Les éditions Empreinte viennent de mettre en ligne un nouveau site à l'adresse suivante :

www.editions-empreinte.com

Vous y trouverez entre autres les dernières nouveautés ainsi que les « à paraître ». Un listing complet avec code barre est également téléchargeable au format PDF.

Nomination

A noter également l'entrée de Jean-Luc Cosnard (Editions Vida) dans le Conseil d'Administration du CTAI (Christian Trade Association International) dont l'Alepef est membre.

Cela s'est passé le 8 juillet dernier à Atlanta (USA) dans le cadre de l'Assemblée Générale de ladite association.

Nouveauté à Lognes 2007

Cette année et pour la première fois, l'Alepef aura un espace d'animation où se succéderont des présentations de nouveautés, des signatures, des lectures et autres réceptions.

Cet espace est à disposition des membres de notre association dans la limite des créneaux horaires disponibles.

Le Centre Evangélique d'Information et d'Action se tiendra à Lognes du 11 au 13 novembre 2007.

LU - VU - ENTENDU

Nouveau**La Full Life Study Bible en français**

Les Editions Vida distribuent une nouvelle Bible : la Bible Esprit et Vie. Cette bible comporte, outre les plans et introductions, un nouveau système de références et symboles correspondant à douze thèmes importants, des parallèles, un index des sujets, une concordance, 16 cartes en couleurs, des tableaux, et une proposition de programme pour lire la Bible en un an. 3 versions sont proposées. Le premier prix est à 35 euros.

Du nouveau dans la distribution

Les Éditions Farel confient à Excelsis SARL la distribution de leurs ouvrages à partir du 15 janvier 2008.

Selon les termes de l'accord, l'équipe d'Excelsis assurera le stockage et l'expédition de tous les produits des Éditions Farel depuis leur site à Charols (26). Ces changements importants ne devraient toutefois pas bouleverser les habitudes des clients. Ils pourront continuer à commander directement auprès des Éditions Farel qui maintiennent en place leur équipe de Gestion Commerciale. Certains libraires pourront cependant profiter de ce regroupement en s'organisant pour passer leur commande en même temps aux deux structures et bénéficier ainsi d'un envoi groupé et de frais de port optimisés.

« Nous nous réjouissons de pouvoir participer à un mouvement de mutualisation des ressources au sein du monde de l'édition protestante en France, où de nombreuses petites structures font seules ce qu'elles gagneraient à faire ensemble » a déclaré Steven Dixon, le directeur des Éditions Farel. « Nous avons par ailleurs observé au fil des ans le professionnalisme

et la qualité du service d'Excelsis, et nous sommes heureux d'en faire profiter notre clientèle. »

« C'est une source de satisfaction que de travailler ensemble pour le bien de toute la filière protestante du livre. Pour Excelsis le partenariat avec les éditions Farel représente néanmoins un véritable défi, avec une augmentation de l'activité logistique de plus de 50% » a souligné de son côté le gérant d'Excelsis, Jan H. Dijkman.

La nouvelle Bible "Segond 21" - L'original avec les mots d'aujourd'hui.

Cette nouvelle traduction française est le résultat d'une douzaine d'années de travail avec l'implication d'une vingtaine de spécialistes. Elle prend en compte les évolutions de notre langue durant les dernières 50 années ainsi que toutes les découvertes concernant les langues anciennes, les manuscrits récemment découverts et le progrès de nos connaissances sur la culture et la sociologie des temps bibliques.

Son nom "Segond 21" nous dit d'où elle vient et où elle va.

Segond : cette version est basée sur la traduction effectuée par Louis Segond et respecte ses critères de traduction (formelle)

21 : elle veut être comprise par les jeunes du 21e siècle

La Segond 21 se prête à la lecture à haute voix du texte (en chaire notamment).

Les éditions 2007 comportent une version standard pour l'évangélisation au prix public de 1,50€, une édition avec notes de référence et une édition pour les jeunes, de 15 ans et plus : "maBible.net".

Denis Guillaume

Vient de paraître

L'Ancien testament interlinéaire est enfin disponible. Il comprend le texte de la Biblia Hebraica Stuttgartensia, une traduction interlinéaire mot à mot et, en bas de page, le texte de la TOB et de la Bible en français courant. 2844 p au prix de 95 €.

Croix huguenotes, or ou argent

A titre général, les personnes qui détiennent des bijoux dans le cadre de leur activité professionnelle sont tenues de se faire connaître de l'administration et doivent déposer, à cet effet, une déclaration d'existence auprès d'un bureau de garantie, conformément aux articles 533 et 534 du CGI. De la même manière, obligation leur est faite d'inscrire sur un registre les achats, ventes, réceptions et livraisons d'ouvrages en métaux précieux. Ce registre peut être établi sur support papier (registre folioté, côté et paraphé par le commissaire de police ou, à défaut par le maire de la commune où est situé l'établissement ouvert au public), informatisé ou encore être constitué par une comptabilité matière des ouvrages livrés, détenus et expédiés.

Poste à pourvoir

Jean-Daniel Linsig va quitter sa fonction de directeur de la CLC en juin 2008, après presque 10 années passées à ce poste. Le conseil d'administration recherche dès maintenant un remplaçant.

WWW.ALEPEF.NET

Secrétariat ALEPEF

c/o Librairie 7ici • 48, rue de Lille • 75007 Paris • Tél : 01 42 61 57 77 • Fax : 01 42 61 26 58

Compte postal : CCP 1177384 N Lyon

Président : Steven Dixon • Secrétaire : Marc Derreux • Trésorier : Jean-Daniel Linsig

Site ALEPEF
www.alepef.net



L'ALEPEF est membre de :

